



MEESCHAERT

Asset Management



RAPPORT ANNUEL

ETHICARE

31 DECEMBRE 2020

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

ETHICARE – Rapport annuel au 31 décembre 2020

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	10
Déontologie	13

COMPTES ANNUELS

16

Bilan Actif
Bilan Passif
Hors Bilan
Compte de résultat

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables
Evolution de l'actif net
Complément d'information 1
Complément d'information 2
Ventilation par nature des créances et dettes
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation
Affectation des sommes distribuables
Résultats et autres éléments
Inventaire

RAPPORT DE GESTION

1 – Orientation des placements

OPC d'OPC : jusqu'à 10 % de l'actif net

OBJECTIF DE GESTION

« Ethicare » a pour objectif sur l'horizon de placement recommandé de 3 ans, la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à la performance de l'indicateur composite composé de 80 % de l'ICE BofAML 1-3 Year Euro Government et de 20 % de MSCI EMU Net Total Return à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux et en mettant en œuvre une stratégie ISR.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est un indicateur composite composé de 80 % de l'ICE BofAML 1-3 Year Euro Government et de 20 % de MSCI EMU Net Total Return. Le fonds n'est pas indiciel mais des comparaisons avec cet indice composite restent cependant possibles à long terme.

L'indice ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans.

Cet indice est administré par ICE Benchmark Administration Limited et disponible sur le site : www.theice.com

Ticker Bloomberg : EG01 Index.

Le MSCI EMU Net Total Return est un indice d'actions représentatif des marchés des moyennes à grandes capitalisations des 10 pays développés de l'union économique et monétaire européenne publié par MSCI (consultable sur www.msci.com). Il est calculé dividendes réinvestis.

Cet indice est administré par MSCI Limited et disponible sur le site www.msci.com.

Ticker Bloomberg : MSDEEMUN

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, les administrateurs des deux indices de références nommés ci-dessus sont inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement(UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Meeschaert Asset Management dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

Sélection Extra-Financière – ESG

La stratégie d'investissement de « ETHICARE » repose en amont sur la sélection de valeurs éligibles pour le fonds, dans une démarche de « best-in-class » et d'« intégration positive ». Effectuée à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés, elle est enrichie par les analyses réalisées par l'équipe de recherche ISR interne. Ainsi, dix études sectorielles et thématiques sont effectuées chaque année, pour approfondir les enjeux ESG spécifiques à chaque activité ainsi que pour identifier des entreprises à forte valeur ajoutée sociale ou environnementale.

L'application de critères extra-financiers dans le processus de sélection des titres est effectuée en amont puis est suivie du filtre des critères financiers.

Le filtre ISR est éliminatoire, les titres éligibles en portefeuille devront satisfaire aux critères extra-financiers.

Meeschaert Asset Management utilise en complément d'agences de notation extra-financières (dont Sustainalytics), des études sectorielles et thématiques réalisées en interne ainsi que la recherche de Vigeo Eiris, Ethifinance, Proxinvest, et ECGS dans son process de gestion.

Le fonds pratique une première démarche d'exclusion qui cible les entreprises dont une part non négligeable de l'activité (5% du chiffre d'affaires) s'effectue dans le tabac, l'alcool, la pornographie, les jeux d'argent, l'armement, les OGM et les pesticides, ainsi que le charbon (exploitations minières, production d'électricité à partir de charbon thermique).

La sélection se porte sur des entreprises qui selon notre analyse respectent la dignité humaine et agissent pour un développement économique et humain durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Une attention particulière sera donc accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales.

Les principaux critères d'analyse des entreprises sont :

- Les politiques sociales,
- La qualité de la présence dans les pays en développement
- Les politiques environnementales
- La gouvernance
- Le respect des droits de l'Homme
- Les relations nouées avec l'ensemble des parties prenantes (clients, fournisseurs, communautés locales, sociétés civiles, actionnaires...).

A titre d'exemples, quelques indicateurs pour la sélection des entreprises:

- Critères environnementaux : gestion des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité, gestion des déchets...
- Critères sociaux : formation et gestion des compétences, politique de santé et de sécurité, conditions de travail...
- Critères de gouvernance : indépendance du conseil d'administration, pourcentage de femmes dans les postes de direction, efficacité des systèmes de contrôle interne...
- Respect des Droits de l'Homme et droits du travail : lutte contre les discriminations, dialogue social ...
- Engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales : impact économique de l'entreprise sur ses territoires d'implantation ...

A titre d'exemples, quelques indicateurs pour la sélection des Etats :

- Critères environnementaux : classements de la performance environnementale des pays...
- Critères sociaux : taux de chômage, écart des rémunérations hommes / femmes...
- Gouvernance : classements des niveaux de corruption des différents pays...
- Sociétal : indice de développement humain...

Processus ESG – Obligation

L'univers de départ est constitué d'environ 1300 émetteurs, correspondant aux indices ICE BofAML ER00 et HEA0.

La démarche d'analyse s'effectue en fonction des critères suivants :

- score ESG Sustainalytics (Total ESG Risk Rating <= à 35) (échelle de notation allant de 0 à 100)
- niveau de controverses Sustainalytics (niveau de controverse <à 4 (échelle allant de 1 à 5)

L'univers des valeurs sur la base de ces critères est revu à minima trimestriellement.

Intégration Positive

Pour élargir le périmètre investissable initial défini par l'approche best-in-class, une démarche complémentaire d' « Intégration Positive » vise à sélectionner des émetteurs Non-Notés, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. Concernant la démarche « intégration positive », la SGP appliquera les mêmes contraintes que pour les autres valeurs sélectionnées, en termes de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et d'exclusion. (Cf. process décrit ci-dessus).

Les obligations « Green bond » ou « Social bond », font l'objet d'une analyse spécifique prenant notamment en compte le respect des Green Bond Principles et/ou Social Bond Principles, mais aussi la contribution des projets qui seront financés aux objectifs climatiques et RSE de l'émetteur.

Les Green Bond Principles et Social Bond Principles reposent sur quatre grands principes : Utilisation des fonds, Processus de sélection et évaluation des projets, Gestion et traçabilité des fonds, Reporting. Pour plus de détail consulter : <https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/green-bond-principles-gbp/> et <https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/social-bond-principles-sbp/>.

Le poids des Green bonds et Social Bond dans le portefeuille a pour vocation d'évoluer en fonction du développement de ce nouveau marché.

Processus ESG - Action

L'univers de départ est constitué d'environ 700 émetteurs, intégrant notamment l'indice Stoxx Europe 600.

L'équipe ISR présente ses analyses dans un comité mensuel, qui regroupe des associations et ONG. Ces comités permettent de débattre sur les enjeux extra-financiers exposés. L'équipe ISR identifie, à la fin de chaque comité, les sociétés ayant le meilleur comportement sur la base des critères présentés ci-dessus, pour les inclure dans l'univers d'investissement. Ces éléments sont complétés par une analyse interne réalisée par Meeschaert Asset Management qui en détaille la logique économique et qui en précise les enjeux éthiques et de développement durable. Cette sélection s'effectue selon une logique de classement, au sein de chaque secteur d'activités. Dans un premier temps, une approche quantitative permet d'éliminer les entreprises les moins bien notées par les prestataires externes. Les deux derniers déciles sont ainsi de facto éliminés (sont exclus les 20 % des titres ayant les notations les plus faibles). Dans un second temps, le reste du secteur est analysé qualitativement de façon approfondie, afin de classer les entreprises en fonction de leurs approches et de leurs évaluations ESG. Plus le secteur sera considéré comme sensible au niveau social et environnemental, et plus le degré de sélectivité sera exigeant.

L'équipe ISR complète son analyse par la veille sur les controverses et les actions correctrices mises en place.

Intégration Positive

Pour élargir le périmètre investissable initial défini par l'approche best-in-class, une démarche complémentaire d' « Intégration Positive » vise à sélectionner les entreprises de petite ou moyenne capitalisation, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. Ce panier supplémentaire d'entreprises éligibles est compris entre 50 et 100 valeurs, et fait l'objet d'analyses internes en collaboration avec Ethifinance. Concernant la démarche « intégration positive », la SGP appliquera les mêmes contraintes que pour les autres valeurs sélectionnées, en termes de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et d'exclusion. (Cf. process décrit ci-dessus).

Taux de Sélectivité

A titre indicatif, dans chaque poche (Obligations et Actions), au maximum 80% de l'ensemble des entreprises analysées tous secteurs confondus sont finalement éligibles et donc intégrées au périmètre d'investissement du fonds.

Au global, le taux d'exclusion par rapport à l'univers de départ sera supérieur à 20%.

Poids de l'ESG

La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être durablement supérieure à 90%. Ces pourcentages peuvent s'entendre soit en nombre d'émetteurs soit en pourcentage de l'actif net

du fonds. Le calcul des normes chiffrées se fait, le cas échéant, sur la seule poche éligible du fonds, à l'exclusion des liquidités détenues à titre accessoire.

Le portefeuille sera composé d'au moins 30% d'actifs autres que les titres de créances émis par les Etats, les collectivités territoriales et par les agences gouvernementales ou internationales publiques, ces derniers faisant l'objet d'une évaluation ESG.

Lorsqu'un titre ne respectera plus les critères exposés ci-dessus, le département de recherche ISR en informe le gérant, qui dispose au besoin d'un délai de 3 mois pour céder ce titre. Le choix du timing de vente dépendra des opportunités de marché et s'effectuera dans l'intérêt du porteur.

Investissement en OPCVM

Concernant l'investissement sur les OPC limité à 10% maximum de l'actif net : Le fonds pourra investir dans des fonds ISR de Meeschaert Asset Management ayant une stratégie ESG assez proche. Certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait ne pas être parfaitement harmonisée. Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le fonds pourra avoir recours à des OPC «Monétaires».

Les critères de sélection sont à la fois quantitatif (performances historiques, la volatilité, indicateurs de risque extrême...) et qualitatif (qualité de la société de gestion, processus de gestion, univers d'investissement, qualité du reporting, rendez-vous avec le gérant pour le suivi de ses opérations, reconnaissance de l'industrie : prix, récompenses, étoiles...).

Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

Analyse Financière

L'analyse financière est basée sur les critères suivants : La gestion s'effectue dans le cadre d'un processus de sélection basée sur des analyses financières historiques et des données prévisionnelles, définie en fonction des opportunités de marché.

Pour les titres en direct, le processus de sélection s'établit en 4 étapes distinctes:

- suivi et analyse (données économiques, données de marchés, analyses financières et crédit...),
- élaboration du scénario prévisionnel (décisions des banques centrales, prévisions de bénéfices,
- anticipations de l'évolution des courbes de taux...), stratégie d'investissement (choix de zone géographique, choix de secteurs, duration, choix des émetteurs...)
- construction du portefeuille.

Le risque de change sera maintenu en dessous de 20% de l'actif net.

Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 20% de l'actif net. S'agissant des investissements dans les pays émergents, les zones géographiques correspondent aux zones géographiques suivantes : Amérique centrale et du Sud ; Afrique, Europe de l'est, Russie ; Moyen Orient, Asie et Océanie (hors Japon, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande et Australie).

Actifs (hors dérivés intégrés)

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de l'OPCVM sont :

- **Actions** : entre **0 %** et **30 %** de l'actif net.
Dans la limite de la fourchette de détention précisée le fonds investira dans des produits d'actions. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Le fonds privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes les zones géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (avec 10% maximum de petites capitalisations).
- **Titres de créance, instruments du marché monétaire** : entre **60 %** et **100 %** de l'actif net.

- Le Fonds peut investir en produits de taux libellés en euro (obligations à taux fixes, variables, indexées, obligations convertibles mixtes ou obligataires et titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés) sans privilégier de zone géographique a priori.

L'allocation des différents types de titres ci-dessus n'est pas prédéterminée. Elle dépendra de facteurs macroéconomiques et techniques. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. La sélection des obligations convertibles et des TCN se fera exclusivement à travers une analyse interne, sans recours aux agences de notation.

Les produits de taux seront investis en titres de notation supérieure ou égale à BBB - et / ou non notées. Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière.

La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Le fond investira exclusivement dans des titres cotés en euro.

La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8.

Le Fonds peut être exposé sur des titres subordonnés (bancaires, assurance ou hybrides à hauteur de 100% de son actif net).

Le fonds n'aura pas recours à des obligations contingentes convertibles.

- **Actions et parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle** : entre 0 et 10 % de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le FCP pourra détenir des parts ou d'actions d'autres OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, respectant les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion.

L'exposition actions du fonds ne dépassera en tout état de cause pas 30 % de l'actif net du fonds.

La gestion de la trésorerie sera effectuée en titres du marché monétaire.

Instruments dérivés

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille sans rechercher de surexposition.

Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif net. Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Réglementés
- ◆ Organisés
- ◇ De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action
- ◆ Taux
- ◆ Change
- ◇ Crédit
- ◇ Autres risques (à préciser)

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture
- ◇ Exposition
- ◇ Arbitrage
- ◇ Autres natures (à préciser)

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures
- ◆ Options
- ◇ Swaps
- ◇ Change à terme
- ◇ Dérivés de crédit
- ◇ Autres natures (à préciser)

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture du risque de taux
- ◇ Couverture du risque de crédit
- ◆ Couverture du risque actions
- ◆ Couverture du risque de change
- ◇ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- ◇ Autre stratégie

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, peu onéreux et liquides, pour couvrir l'exposition globale du portefeuille au risque de taux, d'actions ou de change.

Les options sur les marchés à terme de taux d'intérêts ou de change sont utilisés pour protéger le portefeuille contre une hausse éventuelle des taux d'intérêts ou une baisse de la devise.

Il ne sera pas recherché de surexposition.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours au Total Return Swap.

Le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier.

Titres intégrant des dérivés : Le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples.

Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net et les obligations convertibles ou échangeables dans la limite de 100% de l'actif net.

Dépôts : Néant.

Emprunts d'espèces : Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscription/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif net, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres : Néant.

Contrats constituant des garanties financières :

Dans le cadre de la conclusion d'instruments financiers à terme conformément à la réglementation applicable, le FCP pourra être amené à verser et/ou recevoir une garantie financière dans un but de réduction du risque de contrepartie. Cette garantie financière peut être donnée sous forme de liquidité ou en titres financiers.

L'éligibilité des titres reçus en garantie est définie conformément à des contraintes d'investissement.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties reçues par le FCP seront conservées par le dépositaire du FCP ou à défaut par tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur de la garantie.

Risque Global

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCP est exposé à divers types de risques qui en raison de la diversité des sous-jacents utilisés, se matérialisent rarement simultanément.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

Risque de perte en capital : L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque de crédit : Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds, notamment, en cas de liquidation par le Fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risque de taux : Le FCP sera investi en instruments obligataires, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis à taux fixe peut baisser et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque liés aux obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque action : La valeur des investissements et le revenu qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents : Les investissements sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, le FCP peut être affecté par une modification en matière de contrôle des taux de change ou par toute fluctuation des taux de change entre la devise de référence et ces autres devises.

Si la devise dans laquelle un titre est libellé s'apprécie par rapport à la devise de référence, la valeur du titre va augmenter. A l'inverse, une dépréciation de cette même devise entraînera une perte de valeur du titre et une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux titres de créances subordonnés : Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires).

Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer le fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés dans le cadre d'une stratégie de couverture peut réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et donc entraîner une sous exposition du portefeuille.

Risques accessoires :

Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net :

Risque petites capitalisations : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

Garantie ou protection

Néant.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

3 ans.

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterhouseCoopers (PWC)

2 – Politique d'investissement

a. Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPCVM au cours de l'exercice

La crise liée à la pandémie de la Covid-19 est inédite sur les marchés. En effet, ce choc exogène a provoqué un blocage de l'économie mondiale par la mise en place de confinements généralisés et d'arrêts des chaînes de production. Certains secteurs d'activité, comme le tourisme, les loisirs ou le transport se sont même retrouvés complètement à l'arrêt.

Le monde a connu au deuxième trimestre 2020 sa première récession en temps de paix et la plus sévère depuis la Grande Dépression. Toutefois, cette baisse de la croissance a été rapidement arrêtée par les actions coordonnées des banques centrales et par les politiques de soutien des Etats. De plus, la mise en place d'un plan d'aide européen, largement soutenu par l'Allemagne, pour un montant de 750 milliards d'euros est un pas de géant vers l'intégration européenne.

A l'automne, en dépit d'une seconde vague de la Covid-19 qui s'est montrée plus virulente que la première et de nouvelles mesures de confinement, les avancées notables dans la découverte de vaccins pouvant combattre le virus ont « tranquilisé » les marchés. De plus, le feuilleton du Brexit et les élections américaines ont débouché sur des scénarios favorables aux marchés : la victoire de Joe Biden et la signature d'un accord permettant la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne permettent même à l'indice de volatilité VIX de retrouver en fin d'année son niveau d'avant-crise.

Parallèlement, la dynamique macro-économique a poursuivi sa reprise sur l'ensemble du deuxième semestre de part et d'autre de l'Atlantique : le chômage est resté sous contrôle et les indices d'activité manufacturière affichent en fin d'année des niveaux qui n'avaient pas été revus depuis plusieurs années.

b. Politique de l'OPCVM – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

Avec la découverte des foyers d'infection en début d'année et du changement de comportement des marchés, l'OPCVM a effectué de nombreuses prises de profit : il s'est ainsi rapidement sous-exposé aux secteurs les plus cycliques (tourisme, aérien, transport maritime), il a également sous-pondéré sa poche actions tout en mettant en place des couvertures optionnelles.

Le portefeuille s'est ensuite très vite réinvesti afin de profiter de primes de risques des obligations d'émetteurs privés dont les niveaux n'avaient pas été vus depuis la crise de 2008. Les niveaux atteints sur l'ensemble des marchés obligataires et actions apparaissaient alors comme des points d'entrée particulièrement attractifs et qui offraient l'opportunité de construire la performance à moyen terme du portefeuille.

Le fonds a continué de privilégier une approche défensive en recentrant son exposition sur les secteurs offrant le plus de visibilité (santé, télécoms, services aux collectivités...) au détriment des valeurs cycliques en favorisant les obligations sociales et environnementales.

La duration du portefeuille a également été augmentée afin de bénéficier pleinement des actions des banques centrales.

La poche actions n'a pas échappé à la grande sélectivité thématique et sectorielle : la technologie, la santé, l'environnement et les entreprises leaders ont été favorisés.

c. Perspective - vision des possibilités futures de l'OPCVM

De nombreux indicateurs macro-économiques montrent que la croissance économique mondiale perdurera en 2021 et les banques centrales poursuivront leurs soutiens monétaires par le maintien, voire, l'amplification de leurs programmes d'achats de titres obligataires.

Avec des taux d'Etat qui demeureront vraisemblablement en territoire négatif, les marchés de crédit seront à privilégier pour cette nouvelle année : l'Investment Grade continuera de bénéficier d'un soutien infaillible de la BCE et de la FED dans un contexte de taux de défaut qui resteraient bas. La poche

actions conservera ses choix sectoriels forts tout en se diversifiant vers les zones géographiques qui affichent le plus fort rebond économique.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
BNP-FR BP CAS IN	FR0007496047	294 944,00	854 175,13
MAM-SUSTAI USA-C	FR0013333549	263 981,70	-
AIR LIQUIDE FIN 1,25 13/06/2028	FR0013182847	106 871,38	110 576,17
CIE DE ST GOBAIN 1,125 23/03/2026	XS1793349926	106 139,09	106 066,71
LA POSTE SA 1,375 21/04/2032	FR0013508694	99 780,00	111 040,15
RED ELECTRICA 0,875 14/04/2025	XS2154441120	99 606,00	103 703,43
SCHNEIDER ELEC 1 09/04/2027	FR0013506862	99 423,00	105 249,32
AEGON BANK 0,625 21/06/2024	XS2008921947	-	205 209,18
ING GROEP NV 1 13/11/2030	XS2079079799	-	202 653,42
MAM S-T BONDS C	FR0000982035	-	248 421,55

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé court valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0013333549	MAM SUSTAIN USA PART C	319 078,10
OPCVM	FR0000970949	MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS Part C	164 360,00
OPCVM	FR0013536240	MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH PART C	163 780,00

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Performances annuelles

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

ETHICARE	C cap	2.06 %
ETHICARE	I cap	2.78 %

Le benchmark du fonds réalise une performance de 0,56% sur cette période.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Changements intervenus au cours de l'exercice

- Changement dépositaire et valorisateur : Passage de BPSS à CACEIS le 27 novembre 2020
- Mise à jour réglementaire de la doctrine ISR

Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Néant.

3 – Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

En ce qui concerne la prise en compte des critères ISR dans les investissements réalisés, des études sectorielles et thématiques sont réalisées de façon mensuelle, en vue de la définition du périmètre d'investissement ISR. Dans ces documents, les enjeux ISR du secteur sont identifiés, et le profil ESG des entreprises y est décrit. Ces dix études annuelles sont présentées à tous les gérants et enregistrées sur la base de données commune à l'ensemble des équipes de Meeschaert Asset Management.

Meeschaert AM est également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2019 pour répondre précisément à l'article 173 de la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte.

Un site internet dédié aux activités ISR a également été créé : www.isr.meeschaert.com pour présenter les activités ISR qui ont été mises en œuvre par Meeschaert Asset Management. Des actualités ESG sont rendues disponibles au public sur le site de Meeschaert AM: elles divulguent chaque mois une synthèse de l'analyse ESG d'un secteur.

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi de Transition Énergétique et Écologique (article 173). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion 12 Rond-point des Champs Élysées à Paris ou sur les sites : www.meeschaertassetmanagement.com et www.isr.meeschaert.com.

Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM.
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- d'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés
- d'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
 - ✓ Présence
 - ✓ Performance individuelle
 - ✓ Résultats de MAM
 - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros.

La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernés. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

- Eléments quantitatifs

Meeschaert Asset Management en qualité de société de gestion de portefeuille dispose d'un agrément, dans le cadre de la gestion concernant les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM), conformément à la Directive n°2009/65/CE (Directive OPCVM) et également dans le cadre de la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), conformément à la Directive n°2011/61/UE (Directive AIFM).

Les responsabilités qui incombent à Meeschaert Asset Management dans le cadre de ces deux dispositions sont relativement similaires et Meeschaert Asset Management estime que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relevant de l'administration d'OPCVM ou de fonds d'investissement alternatifs.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2020 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 1 733 769 EUR
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 568 500 EUR.
- Nombre de bénéficiaires : 24.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds géré.

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 433 500 EUR.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 1 072 091 EUR

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.



COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS Bank.



ETHICARE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**

ETHICARE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT
12, rond-point des Champs Elysées
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ETHICARE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ETHICARE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

ETHICARE

COMPTES ANNUELS
31/12/2020

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	14 874 620,97	12 266 637,11
Actions et valeurs assimilées	2 899 376,95	2 498 638,06
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 899 376,95	2 498 638,06
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	11 170 669,52	5 034 386,14
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	11 170 669,52	5 034 386,14
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	3 528 770,59
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	3 528 770,59
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	3 528 770,59
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	804 574,50	1 204 842,32
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	804 574,50	1 204 842,32
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	6 712,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	6 712,00
COMPTES FINANCIERS	506 577,57	759 519,65
Liquidités	506 577,57	759 519,65
TOTAL DE L'ACTIF	15 381 198,54	13 032 868,76

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 327 367,16	12 993 682,94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-73 659,77	-91 735,47
Résultat de l'exercice (a,b)	116 632,67	123 612,87
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	15 370 340,06	13 025 560,34
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	10 858,48	7 285,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 858,48	7 285,31
COMPTES FINANCIERS	0,00	23,11
Concours bancaires courants	0,00	23,11
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	15 381 198,54	13 032 868,76

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
vente EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 06/03/2020	0,00	325 540,00
vente EURO-BUND FUTURE 06/03/2020	0,00	170 490,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10,19	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	36 961,31	54 903,76
Produits sur obligations et valeurs assimilées	143 691,17	88 635,65
Produits sur titres de créances	34 704,89	60 287,01
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	215 367,56	203 826,42
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 987,08	-4 879,74
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 987,08	-4 879,74
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	211 380,48	198 946,68
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	96 919,71	-76 797,82
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	114 460,77	122 148,86
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 171,90	1 464,01
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	116 632,67	123 612,87

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les EMTN précédemment présentés dans la catégorie « Autres titres de créances » à l'actif du bilan au 31/12/2019 sont désormais présentés dans la catégorie « Obligations ». Cette modification résulte du changement de valorisateur intervenu le 27/11/2020.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués

selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013299682 - ETHICARE D : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

FR0013299690 - ETHICARE I : Taux de frais maximum de 0,50% TTC.

FR0013299674 - ETHICARE C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts ETHICARE C	Capitalisation	Capitalisation
Parts ETHICARE I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	13 025 560,34	11 431 914,31
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 883 743,88	580 031,70
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-25 848,64	-46 586,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	73 809,14	3 259,38
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-125 942,39	-65 606,77
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	8 450,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-12 069,61	-31 530,00
Frais de transactions	-4 663,15	-2 997,02
Différences de change	-1,57	-295,18
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	459 793,68	1 019 511,27
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>875 204,57</i>	<i>415 410,89</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-415 410,89</i>	<i>604 100,38</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-6 060,39	7 260,39
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>6 060,39</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-6 060,39</i>	<i>1 200,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	114 460,77	122 148,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-12 442,00 (*)	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	15 370 340,06	13 025 560,34

(*) N : Prime courue N-1 sur TCN imputée sur les différences d'estimation au lieu des revenus lors de la reprise comptable du fonds le 27/11/2020. Cela n'a pas d'incidence sur le calcul de la VL.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	226 079,47	1,47
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	196 059,00	1,28
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	515 713,38	3,35
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 232 817,67	66,58
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	11 170 669,52	72,68
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	10 428 876,67	67,85	0,00	0,00	515 713,38	3,36	226 079,47	1,47
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	506 577,57	3,30
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	304 451,60	1,98	2 075 557,73	13,50	8 790 660,19	57,19
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	506 577,57	3,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 DKK		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	200 644,32	1,31	149 080,08	0,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	10 858,48
TOTAL DES DETTES		10 858,48
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-10 858,48

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part ETHICARE C		
Parts souscrites durant l'exercice	13 104,906	1 883 743,88
Parts rachetées durant l'exercice	-173,637	-25 848,64
Solde net des souscriptions/rachats	12 931,269	1 857 895,24
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30 053,169	
Part ETHICARE I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 018,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part ETHICARE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part ETHICARE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts ETHICARE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	45 451,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts ETHICARE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	51 468,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			647 218,10
	FR0013536240	MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C	163 780,00
	FR0013333549	MAM SUSTAIN USA C1	319 078,10
	FR0000970949	MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C1	164 360,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			647 218,10

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	116 632,67	123 612,87
Total	116 632,67	123 612,87

	31/12/2020	31/12/2019
Parts ETHICARE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	22 194,21	10 605,98
Total	22 194,21	10 605,98

	31/12/2020	31/12/2019
Parts ETHICARE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	94 438,46	113 006,89
Total	94 438,46	113 006,89

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-73 659,77	-91 735,47
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-73 659,77	-91 735,47

	31/12/2020	31/12/2019
Parts ETHICARE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-22 364,64	-18 340,25
Total	-22 364,64	-18 340,25

	31/12/2020	31/12/2019
Parts ETHICARE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-51 295,13	-73 395,22
Total	-51 295,13	-73 395,22

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	11 431 914,31	13 025 560,34	15 370 340,06
Parts ETHICARE C EUR			
Actif net	1 885 487,90	2 595 735,18	4 650 389,62
Nombre de titres	13 493,004	17 121,900	30 053,169
Valeur liquidative unitaire	139,73	151,60	154,73
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,15	-1,07	-0,74
Capitalisation unitaire sur résultat	0,14	0,61	0,73
Parts ETHICARE I EUR			
Actif net	9 546 426,41	10 429 825,16	10 719 950,44
Nombre de titres	1 018,000	1 018,000	1 018,000
Valeur liquidative unitaire	9 377,62	10 245,40	10 530,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-77,33	-72,09	-50,38
Capitalisation unitaire sur résultat	73,75	111,00	92,76

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	240	48 168,00	0,31
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	2 500	78 475,00	0,51
SAP SE	EUR	600	64 332,00	0,42
TOTAL ALLEMAGNE			190 975,00	1,24
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	2 600	149 080,08	0,97
TOTAL DANEMARK			149 080,08	0,97
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	1 260	75 045,60	0,49
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	1 700	40 596,00	0,26
TOTAL ESPAGNE			115 641,60	0,75
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	511	68 601,75	0,45
ALSTOM	EUR	1 560	72 711,60	0,47
ATOS SE	EUR	800	59 824,00	0,39
AXA	EUR	1 925	37 560,60	0,25
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	1 260	64 134,00	0,42
BNP PARIBAS	EUR	1 720	74 140,60	0,48
CAPGEMINI SE	EUR	700	88 760,00	0,57
EDENRED	EUR	1 100	51 051,00	0,33
ENGIE	EUR	4 295	53 773,40	0,35
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 055	134 565,25	0,88
KORIAN SA	EUR	2 912	91 262,08	0,59
L'OREAL	EUR	325	101 010,00	0,65
LEGRAND SA	EUR	565	41 245,00	0,27
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	350	178 815,00	1,17
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	1 090	114 395,50	0,74
ORANGE	EUR	3 860	37 573,24	0,25
ORPEA	EUR	460	49 473,00	0,33
PEUGEOT	EUR	2 735	61 181,95	0,40
PHARMAGEST INTERACTIVE	EUR	650	72 410,00	0,47
SANOFI	EUR	1 600	125 920,00	0,81
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	1 025	121 257,50	0,79
SEB	EUR	700	104 300,00	0,68
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	4 185	83 741,85	0,54
WORLDLINE SA	EUR	838	66 285,80	0,43
TOTAL FRANCE			1 953 993,12	12,71
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	300	119 265,00	0,78
KONINKLIJKE DSM	EUR	500	70 400,00	0,46
TOTAL PAYS-BAS			189 665,00	1,24
ROYAUME-UNI				
UNILEVER PLC	EUR	2 005	99 377,83	0,65
TOTAL ROYAUME-UNI			99 377,83	0,65
SUISSE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GEBERIT NOM.	CHF	120	61 566,38	0,40
NESTLE NOM.	CHF	700	67 563,41	0,44
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	250	71 514,53	0,46
TOTAL SUISSE			200 644,32	1,30
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 899 376,95	18,86
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 899 376,95	18,86
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEM 0.1% 15-04-26 IND	EUR	30 000	34 345,24	0,22
ALLIANZ SE 4.75% PERP EMTN	EUR	100 000	112 999,50	0,74
FRESENIUS SE ZCP 31-01-24	EUR	200 000	196 059,00	1,28
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.0% 24-06-32	EUR	200 000	229 954,99	1,49
TOTAL ALLEMAGNE			573 358,73	3,73
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 3.125% 11-05-26	EUR	100 000	116 789,23	0,75
COFINIMMO	EUR	100 000	101 851,51	0,66
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 0.875% 28-04-30	EUR	100 000	106 088,61	0,69
FLUVIUS SYSTEM OPERATOR 0.25% 02-12-30	EUR	100 000	101 501,79	0,66
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	EUR	100 000	102 237,56	0,67
KBC GROUPE 0.5% 03-12-29 EMTN	EUR	100 000	99 574,71	0,65
SOLVAY 0.5% 06-09-29	EUR	100 000	102 270,25	0,67
TOTAL BELGIQUE			730 313,66	4,75
DANEMARK				
ORSTED 6.25% 26-06-13	EUR	100 000	116 936,29	0,76
TOTAL DANEMARK			116 936,29	0,76
ESPAGNE				
AMADEUS CM 0.875% 18-09-23	EUR	200 000	204 806,60	1,34
CAIXABANK 1.375% 19-06-26 EMTN	EUR	100 000	106 315,92	0,69
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI 1.35% 14-10-28	EUR	100 000	103 863,99	0,67
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 0.375% 24-07-28	EUR	100 000	103 313,52	0,67
TELE EMI 1.46% 13-04-26 EMTN	EUR	100 000	108 977,00	0,71
TOTAL ESPAGNE			627 277,03	4,08
ETATS-UNIS				
DLR 2 1/2 01/16/26	EUR	100 000	113 927,86	0,74
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	200 000	204 940,48	1,34
TOTAL ETATS-UNIS			318 868,34	2,08
FINLANDE				
UPM KYMMENE OY 0.125% 19-11-28	EUR	100 000	99 761,60	0,65
TOTAL FINLANDE			99 761,60	0,65
FRANCE				
ALTAREIT 2.875% 02-07-25	EUR	200 000	217 153,89	1,41
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	225 000	258 159,07	1,68
AXA TV PERP	EUR	68 000	54 544,95	0,36
BFCM 1.875% 04-11-26 EMTN	EUR	100 000	108 748,49	0,70
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL EIS10R+0.1% PERP	EUR	177 000	159 103,53	1,03
BNP PA 2.625% 14-10-27 EMTN	EUR	200 000	209 295,84	1,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PAR 0.5% 04-06-26	EUR	100 000	102 215,52	0,66
BPCE 2.75% 30-11-27 EMTN	EUR	100 000	105 187,73	0,68
BQ POSTALE 0.875% 26-01-31	EUR	100 000	101 153,71	0,65
CA 0.125% 09-12-27 EMTN	EUR	200 000	199 856,49	1,30
CAPGEMINI SE 1.625% 15-04-26	EUR	200 000	218 723,59	1,43
CIE GEN DES ETS MICHELIN 0.0000010% 02-11-28	EUR	100 000	99 876,00	0,65
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	100 000	107 399,67	0,70
CNP ASSURANCE TV04-PERP	EUR	156 000	120 792,36	0,79
C N REASSURANCE MUTUELLE AGRI GROUPAMA 2.125% 16-09-29	EUR	100 000	105 330,23	0,68
COVIVIO 1.125% 17-09-31	EUR	200 000	206 473,08	1,35
COVIVIO SA 1.875% 20-05-26	EUR	100 000	109 585,01	0,72
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 11-06-29	EUR	100 000	107 201,33	0,70
CSSE FED 2.125% 12-09-26 EMTN	EUR	100 000	106 964,02	0,70
EDF 4.0% PERP	EUR	100 000	109 380,18	0,71
ENGIE 1.375% PERP	EUR	100 000	102 738,52	0,66
ENGIE 1.5% PERP	EUR	100 000	102 111,45	0,66
ENGIE 1.75% 27-03-28 EMTN	EUR	100 000	113 266,14	0,74
FIRMENICH PRODUCTIONS PARTICIPATIONS SAS 1.75% 30-04-30	EUR	150 000	168 786,95	1,10
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.375% PERP	EUR	200 000	238 855,79	1,55
GROUPE DANONE 1.75% PERP EMTN	EUR	100 000	103 950,73	0,68
ICADE 1.5% 13-09-27	EUR	200 000	219 209,99	1,43
ICADE SANTE SAS 1.375% 17-09-30	EUR	100 000	107 601,38	0,70
JCDECAUX 2.0% 24-10-24	EUR	100 000	106 554,00	0,69
KLEPIERRE 2.0% 12-05-29 EMTN	EUR	200 000	226 757,22	1,48
LAMON 5.05 12/17/49	EUR	200 000	232 356,75	1,52
ORANGE 5.25% PERP	EUR	200 000	237 693,28	1,55
REPU FRAN 0.1% 01-03-25	EUR	175 000	191 734,23	1,24
SUEZ SA 2.5% PERP	EUR	100 000	104 425,16	0,68
TEREGA 0.625% 27-02-28	EUR	100 000	99 565,49	0,65
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.94% 07-01-30	EUR	100 000	117 016,40	0,76
WORLDLINE 0.875% 30-06-27 EMTN	EUR	200 000	209 032,16	1,36
TOTAL FRANCE			5 488 800,33	35,71
IRLANDE				
DELL BANK INTL DAC 1.625% 24-06-24	EUR	200 000	209 263,30	1,36
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	100 000	101 478,57	0,66
TOTAL IRLANDE			310 741,87	2,02
ITALIE				
ERG SPA LANTERN 0.5% 11-09-27	EUR	100 000	101 263,40	0,66
IREN 1.5% 24-10-27 EMTN	EUR	100 000	109 327,00	0,71
SNAM 0.0% 07-12-28 EMTN	EUR	200 000	199 004,00	1,29
SNAM 1.25% 28-08-25 EMTN	EUR	200 000	213 377,41	1,39
TOTAL ITALIE			622 971,81	4,05
LUXEMBOURG				
DH EUROPE FINANCE II SARL 0.45% 18-03-28	EUR	100 000	102 354,23	0,67
SBB TREASURY OYJ 0.75% 14-12-28	EUR	200 000	198 110,41	1,29
TOTAL LUXEMBOURG			300 464,64	1,96
NORVEGE				
STOREBRAND LIVSFORSIKRIN TV 04/04/2043	EUR	100 000	118 196,63	0,77

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL NORVEGE			118 196,63	0,77
PAYS-BAS				
ABN AMRO 2.875% 18-01-28 EMTN	EUR	100 000	108 034,88	0,71
AEGON NV NLD10A PERP SUB *EUR	EUR	228 000	181 272,54	1,18
AKZANA 1 5/8 04/14/30	EUR	100 000	114 256,25	0,74
EDP FIN ZCP 12-11-23 EMTN	EUR	100 000	99 645,00	0,65
EDPPL 1 7/8 10/13/25	EUR	100 000	109 354,51	0,71
ENEL FINANCE INTL NV 1.0% 16-09-24	EUR	100 000	104 550,11	0,68
GIVAUDAN FINANCE EUROPE BV 1.0% 22-04-27	EUR	100 000	107 430,85	0,69
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 1.875% PERP	EUR	100 000	103 980,46	0,68
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 0.25% 26-06-25	EUR	100 000	102 221,69	0,67
POSTNL NV 0.625% 23-09-26	EUR	200 000	208 011,16	1,35
RELX FINANCE BV 0.5% 10-03-28	EUR	100 000	102 490,83	0,67
STELLANTIS NV 2.0% 20-03-25	EUR	200 000	216 234,04	1,41
TOTAL PAYS-BAS			1 557 482,32	10,14
ROYAUME-UNI				
BRITISH TEL 0.5% 12-09-25 EMTN	EUR	200 000	204 115,07	1,33
RENTOKIL INITIAL 0.5% 14-10-28	EUR	100 000	101 381,20	0,65
TOTAL ROYAUME-UNI			305 496,27	1,98
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			11 170 669,52	72,68
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			11 170 669,52	72,68
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GemAsia I	EUR	1 135	157 356,40	1,02
MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C	EUR	7 600	163 780,00	1,07
MAM SUSTAIN USA C1	EUR	12 835	319 078,10	2,07
MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C1	EUR	4 000	164 360,00	1,07
TOTAL FRANCE			804 574,50	5,23
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			804 574,50	5,23
TOTAL Organismes de placement collectif			804 574,50	5,23
Dettes			-10 858,48	-0,07
Comptes financiers			506 577,57	3,30
Actif net			15 370 340,06	100,00

Parts ETHICARE C	EUR	30 053,169	154,73
Parts ETHICARE I	EUR	1 018,000	10 530,40

